

Colombes, 5 septembre 2024

ARKEMA A PLACÉ AVEC SUCCÈS UNE ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 500 MILLIONS D'EUROS

Arkema a réalisé ce jour avec succès le placement d'une émission obligataire senior de 500 millions d'euros à échéance 10 ans portant un coupon annuel de 3,50%.

Cette émission, qui s'inscrit dans le cadre de sa politique de financement, permet au Groupe de poursuivre le refinancement de ses échéances obligataires les plus proches et d'étendre la maturité moyenne de sa dette.

Arkema est noté BBB+ par Standard & Poor's (perspective positive) et Baa1 (perspective stable) par Moody's.

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, **Arkema** dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 92 % du CA du Groupe en 2023, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 9,5 milliards d'euros en 2023 et est présent dans près de 55 pays avec 21 100 collaborateurs.

Contacts Investisseurs :

Béatrice Zilm	+33 (0)1 49 00 75 58 beatrice.zilm@arkema.com
Peter Farren	+33 (0)1 49 00 73 12 peter.farren@arkema.com
Mathieu Briatta	+33 (0)1 49 00 72 07 mathieu.briatta@arkema.com
Alexis Noël	+33 (0)1 49 00 74 37 alexis.noel@arkema.com

Contact presse :
Anne Plaisance

+33 (0)6 81 87 48 77 anne.plaisance@arkema.com